

QUI SOMMES NOUS?

SWITCH, l'Alliance pour une économie verte est régie par un conseil administration composé de douze représentants provenant de différents secteurs de l'économie du Québec.

Fondée en 2013, l'Alliance mobilise ses membres afin d'accélérer la transition vers une économie plus verte et plus sobre en carbone. Autour de Switch sont donc réunis des représentants tels que qu'Écotech Québec, le Conseil du patronat du Québec, Énergir, Enerkem, Réseau Environnement, l'Association de l'aluminium du Canada, Cycle Capital ou encore le Groupe Desjardins et Fondaction ainsi que des joueurs environnementaux telles que la Fondation David Suzuki, Équiterre et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ).

Nous travaillons, tous ensembles, à identifier des pistes de solutions pragmatiques et réalistes pour une transition plus juste, plus innovante et plus porteuse pour notre économie.



Ce document est le fruit d'un travail collaboratif entre les membres de l'Alliance

Annie Bérubé.

Directrice des relations gouvernementales, Équiterre

Catherine Bérubé, vice-présidente, développement durable, relations avec les investisseurs et affaires publiques, Cycle Capital Management

Geneviève Brisson, directeure, affaires gouvernementales mondiales, Enerkem

Pauline D'Amboise, secrétaire générale et vice-présidente, gouvernance et développement durable, Mouvement Desjardins

Frédéric Krikorian, vice-président, développement durable, affaires publiques et gouvernementales, Énergir

Julien Lampron, directeur des Affaires publiques, Fondaction

Benjamin Laplatte, vice-président, affaires publiques et communication, Conseil du patronat du Québec

Denis Leclerc, président et chef de la direction, Écotech Québec

Karel Mayrand, directeur pour le Québec, Fondation David Suzuki

Vincent Moreau, directeur général RNCREQ

Jean Simard, président et chef de la direction, Association de l'aluminium du Canada

























PROPOSITIONS POUR UNE ÉCONOMIE VERTE, INNOVANTE ET PROSPÈRE

La lutte aux changements climatiques et le passage à une économie verte sont parmi les plus importants défis économiques de la planète. Grâce à la mise en œuvre d'une économie verte, nos sociétés seront plus efficientes, innovantes et productives, ce qui apportera des bénéfices notables pour le bien-être humain et l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources.

Portée par des avancées technologiques, des décisions financières et des politiques climatiques de plus en plus ambitieuses, la transition écologique et énergétique est désormais inévitable... et elle s'accélère. D'ici 2050, soit dans une trentaine d'années, nous devrons avoir déployé une véritable économie verte à zéro émission de gaz à effet de serre (GES), fondée sur les énergies renouvelables.

Le Québec est avantageusement positionné dans cette révolution énergétique en raison de ses abondantes ressources énergétiques renouvelables, incluant son patrimoine hydroélectrique bâti à partir de la révolution tranquille, et son potentiel éolien, géothermique, solaire et de biomasse. Il détient également des savoir-faire et des innovations dans plusieurs domaines d'avenir comme la chimie verte, les transports électriques et les biocarburants, pour n'en nommer que quelques-uns. Le Québec peut et doit développer et exporter ses technologies et ses compétences, et attirer dans toutes ses régions des entreprises innovantes en misant sur son énergie propre et sa réputation de leader climatique.

Les propositions suivantes s'inscrivent dans cette vision d'une économie verte, innovante et prospère pour le Québec.

UN LEADERSHIP FORT POUR MOBILISER LE QUÉBEC

Les membres de Switch, issus de milieux aussi diversifiés que l'industrie, la finance, les technologies propres, le milieu coopératif ou environnemental, soutiennent d'une seule voix que la réussite du Québec dans cette nouvelle économie reposera sur un leadership fort et cohérent de la part du gouvernement du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques et de transition écologique pour orienter et mobiliser tous les acteurs de la société.

Le gouvernement peut compter sur cet appui diversifié et sur un large consensus pour accélérer le passage vers une économie verte. En réussissant le virage, le Québec jettera les bases de sa prospérité future tout en contribuant à relever l'un des plus grands défis de ce siècle.

TIRER PROFIT DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE DU QUÉBEC

MISER SUR LES TECHNOLOGIES PROPRES

SOUTENIR LE DÉPLOIEMENT D'UNE MOBILITÉ DURABLE

METTRE EN PLACE UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

OPTER POUR UN ÉTAT EXEMPLAIRE ET COHÉRENT

TIRER PROFIT DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE DU QUÉBEC

Grâce à l'esprit visionnaire déployé par l'État québécois il y a plus de 50 ans, le Québec est aujourd'hui un leader des énergies vertes en Amérique du Nord et il se positionne comme un fournisseur privilégié et fiable d'électricité propre dans le Nord-Est de l'Amérique du Nord. Avec une capacité inégalée d'accumuler la puissance hydraulique dans ses réservoirs, le Québec peut devenir la pile du nord-est américain, ce qui lui permet de jouer un rôle important dans l'intégration des énergies renouvelables intermittentes dans sa région de distribution.

Si l'exportation d'électricité propre vers la Nouvelle-Angleterre et ailleurs au Canada permet de créer de la richesse au Québec tout en réduisant les émissions polluantes chez nos voisins, il importe également de miser d'abord sur une énergie propre et abondante pour créer ici de la valeur ajoutée et des emplois bien rémunérés. Le Québec doit tirer profit de cet avantage comparatif pour attirer dans toutes ses régions des entreprises à la recherche d'énergie propre et abordable ainsi que les produits qui en sont issus. Par conséquent, l'efficacité énergétique doit être privilégiée pour dégager de nouveaux blocs d'électricité qui pourront être mis à contribution dans des secteurs de l'économie à forte valeur ajoutée voués en bonne partie à l'exportation.

Les savoir-faire des innovateurs québécois et d'Hydro-Québec doivent également être valorisés, notamment dans le développement de solutions de stockage d'électricité, de réseaux intelligents, de bâtiments net-zéro et de mobilité électrique. La transition énergétique actuelle fait de l'électricité renouvelable une ressource d'une importance capitale pour l'avenir. Le Québec peut s'en servir comme rampe de lancement pour l'économie verte de demain.

PROPOSITIONS

ADOPTER des objectifs d'efficacité énergétique ambitieux pour libérer des nouvelles capacités d'exportation d'électricité renouvelable.

FAVORISER l'émergence de filières visant la création de valeur autour de la production, du stockage, de la distribution, de l'utilisation et de la transformation de l'électricité renouvelable.

CONTRIBUER au développement de nouvelles technologies, notamment dans les processus industriels, pour accroître l'utilisation d'électricité et d'autres énergies renouvelables.

ÉLABORER ET ADAPTER, dès 2020, des codes pour favoriser la construction de bâtiments à consommation énergétique nette zéro.

MISER SUR LES TECHNOLOGIES PROPRES

L'engouement mondial pour les technologies propres s'inscrit dans le mouvement de transition vers une économie verte.

Qu'il s'agisse d'innovations de procédés permettant le déploiement d'une nouvelle offre de mobilité, d'agriculture durable, de procédés industriels plus efficaces, de consommation d'énergie, de traitement des eaux ou encore de chimie verte, tous les secteurs économiques au Québec peuvent bénéficier des avantages que leur procurent les technologies propres.

Selon une étude produite par Acadia Centre (2014), si le Québec investissait 1,5 milliard de \$ dans l'efficacité énergétique sur 15 ans, le PIB pourrait croître de 118 milliards et 62 300 emplois seraient ainsi créés. Ces nouvelles technologies, en plus de réduire les émissions de GES, seraient bénéfiques aux ménages et aux industriels qui paieraient moins cher pour l'énergie consommée, peu importe la source.

Or, les entrepreneurs innovants rencontrent encore beaucoup de difficultés à commercialiser leurs technologies propres, notamment en raison des défis que représentent la recherche de premiers acheteurs et la création de partenariats stratégiques. De plus, l'obtention du financement nécessaire pour soutenir leur croissance demeure ardue.

Les opportunités qui émergent du contexte favorable actuel doivent être saisies afin de propulser l'économie du Québec dans une transition vers une économie plus verte qui contribue à la fois à la création d'emplois, à la prospérité durable, à la lutte aux changements climatiques ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de l'environnement.

La mise en œuvre des recommandations suivantes pourrait faire du secteur des technologies propres un fleuron de l'économie québécoise créateur d'emplois durables et de fierté sur la scène internationale.

PROPOSITIONS

BONIFIER les investissements dans les fonds privés spécialisés expérimentés en matière de soutien aux entreprises technologiques et ayant démontré une capacité à attirer des investisseurs industriels et institutionnels étrangers dans l'écosystème québécois.

ÉLARGIR le crédit d'impôt à la recherche et au développement pour les petites et moyennes entreprises en technologies propres pour y inclure certaines dépenses relatives à la commercialisation.

CRÉER un carrefour «hub» de technologies propres, complémentaire aux zones d'innovation, réunissant l'écosystème entrepreneurial du secteur au sein d'un seul et même endroit.

SUPPORTER la création d'un mécanisme de financement mixte afin de lever les barrières à la mise en place de projets en efficacité énergétique dans les secteurs commerciaux et industriels.

SOUTENIR la rénovation verte et la réduction de l'empreinte énergétique des bâtiments existants en appuyant les améliorations en matière d'efficacité énergétique et la transition vers des combustibles moins polluants.

SOUTENIR LE DÉPLOIEMENT D'UNE MOBILITÉ DURABLE

Le secteur des transports (personnes et marchandises) représente la plus grande source d'émissions de GES du Québec avec 43% des émissions totales. Les émissions de ce secteur ont augmenté de près de 22 % depuis 1990, éloignant le Québec de ses objectifs de réduction. Par ailleurs, en raison de ses importations de produits pétroliers qui sont majoritairement consommés dans le secteur du transport, le Québec a une balance commerciale largement déficitaire (-6 milliards \$). Les véhicules personnels ont coûté aux ménages québécois plus de 31 milliards \$ avant qu'ils ne puissent dépenser les 6,5 milliards \$ en carburant pour les faire rouler. Les actions du gouvernement du Québec dans le domaine du transport doit donc non seulement viser à diminuer les émissions de GES, mais aussi à offrir des alternatives de mobilité qui réduiront notre déficit commercial, et aussi les coûts pour les ménages.

Le chantier de l'électrification est prioritaire en ce sens : en plus de permettre aux régions qui n'ont pas d'offre en transport collectif de s'affranchir des produits pétroliers, l'électrification des véhicules de promenades leur permet d'abaisser la facture dédiée à leurs déplacements. Bien que les véhicules électriques soient encore chers à l'achat, leurs coûts d'opération sont beaucoup plus faibles, ce qui les rend moins onéreux sur l'ensemble de leur durée de vie. Il s'agit donc d'une manière concrète de remettre de l'argent dans les poches des Québécois. Il est aussi important de déployer les nouvelles mobilités comme l'autopartage ou les plateformes de covoiturage intelligentes qui peuvent remplacer un second ou parfois même un premier véhicule.

De plus, il est urgent d'augmenter de manière significative l'offre de service en transport collectif. Les gains économiques et sociaux liés aux investissements en transports collectifs sont bien connus : ils permettent la création de 2,5 fois plus d'emplois et entraînent 2,7 fois plus de retombées économiques que les investissements dans le transport routier. Le Québec produit des trains, des wagons de métro, des bus et de l'électricité; par conséquent il doit chercher à valoriser ici chaque dollar investi ou dépensé en transport. Il doit également densifier ses milieux de vie et axer l'aménagement de son territoire sur les corridors de transport collectif.

Finalement, le transport des marchandises représente des retombées annuelles de 13,4 milliards \$ au Québec et quelque 115 400 emplois. Ce secteur recèle un potentiel important de réduction d'émissions de GES. Outre la conversion à l'électricité lorsque cela est possible pour les flottes de plus petits véhicules, il faut augmenter le contenu en biocarburants et autres carburants alternatifs en étant plus exigeant que le fédéral sur la teneur minimale exigée. L'adoption d'une norme audacieuse sur les carburants à faible teneur en carbone au Québec permettrait également de réduire notre empreinte, ce qui représenterait des diminutions de GES estimées à 1950 milles tonnes de CO₂eq par an, soit l'équivalent de 505 845 voitures sur les routes.

PROPOSITIONS

ACCÉLERER la mise en œuvre de la Politique de mobilité durable pour qu'en 2030, les citoyens et les entreprises émettent 37,5 % moins de GES pour leurs déplacements par rapport au niveau de 1990.

ACCÉLERER l'électrification des transports pour les déplacements individuels et le transport collectif, notamment en rehaussant les cibles de la norme VZE (véhicules zéro émission).

Pour le transport lourd, ÉLECTRIFIER lorsque la technologie le permet ou réduire l'empreinte carbone en misant sur des carburants alternatifs.

CONSACRER la moitié des budgets d'investissement en transport au développement du transport collectif.

METTRE EN PLACE un règlement ambitieux sur la teneur minimale de biocarburants dans l'essence afin d'en réduire l'empreinte carbone.

DÉVELOPPER des programmes incitatifs à l'autopartage et au covoiturage.

METTRE EN PLACE un programme de bonusmalus en augmentant graduellement les droits d'immatriculation additionnels pour les véhicules de forte cylindrée pour subventionner l'acquisition de véhicules électriques et la mobilité durable.

METTRE EN PLACE UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Véritable voie de l'avenir pour accélérer notre transition vers une économie plus verte, l'économie circulaire est un concept encore relativement peu connu en Amérique du Nord. Elle consiste à réduire l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, tout en limitant l'empreinte carbone et en assurant la réutilisation de la ressource initiale. Cette nouvelle économie contribue au bien-être des individus, des collectivités et des entreprises à maints égards.

Dans le contexte où les différents paliers gouvernementaux commencent à s'y intéresser et à l'instar de plusieurs juridictions dans le monde, l'économie circulaire est un concept dont il importe de maîtriser les potentiels. Le gouvernement du Québec pose d'ailleurs plusieurs gestes en ce sens tels que l'optimisation de la gestion des matières résiduelles (100 M\$ dans le dernier budget) avec, notamment, la mise sur pied d'un comité d'action sur la modernisation de la récupération et du recyclage. Parallèlement, le ministère de l'Économie et de l'Innovation a entrepris l'élaboration d'une feuille de route sur l'économie circulaire à la demande de nombreux acteurs, dont plusieurs étaient réunies lors d'assises organisées sur le sujet par Recyc-Québec en décembre dernier.

L'économie circulaire ne se limite pas à la gestion ou à la valorisation des matières secondaires. Plusieurs stratégies de réduction des impacts sur l'environnement relèvent de l'économie circulaire : l'éco conception, le recyclage, le ré usinage et le reconditionnement, l'économie de fonctionnalité, la symbiose industrielle ou l'économie collaborative pour n'en nommer que quelques-unes. Certains secteurs offrent de véritables potentiels, en plus des opportunités entrepreneuriales associées à l'émergence de nouvelles filières industrielles, dont la valorisation de matières résiduelles ultimes en biocarburants et en produits chimiques renouvelables. La conversion de la matière organique ou des déchets ultimes en énergie en est un autre exemple. Qu'ils soient issus des exploitations agricoles, des industries de la transformation agroalimentaire, de biomasse forestière, des déchets ménagers ou de ceux issus du secteur de la construction et de la démolition, les matières résiduelles ultimes devraient être insérées dans une boucle d'économie circulaire pour être transformées en énergie.

Il importe donc d'identifier les freins et leviers économiques, technologiques et sociaux, de même que ceux associés aux politiques publiques et aux réglementations pour instaurer une économie plus verte, circulaire au Québec.

Il est pertinent de rappeler que le traitement et l'enfouissement des matières résiduelles est responsable de 6,2 % des émissions de GES. Agir sur ce secteur pour réduire nos émissions est à portée de main.

PROPOSITIONS

Que le gouvernement dote le Québec d'une feuille de route interministérielle en économie circulaire visant à en FAVORISER un plus large recours par les institutions sous sa responsabilité, de même que les municipalités, les commerces et les industries.

AUGMENTER les redevances à l'enfouissement pour qu'elles reflètent intégralement les coûts d'élimination des déchets et ainsi tendre vers le zéro enfouissement.

FAVORISER, par l'adoption de règlements et de crédits, l'inclusion de contenu recyclé pour les produits fabriqués.

CONVERTIR en énergie, la matière putrescible résiduelle, les résidus agricoles et forestiers ainsi que les déchets ultimes.

SOUTENIR le déploiement des biocarburants de deuxième génération et de la filière de la chimie verte au Québec.

SOUTENIR la mise en œuvre de projets pilotes dans des filières comme le plastique, l'aluminium et l'agro-alimentaire.

OPTER POUR UN ÉTAT EXEMPLAIRE ET COHÉRENT

Grâce à son hydroélectricité et au Système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions (SPEDE), le Québec est déjà positionné à l'avant-plan de la lutte aux changements climatiques, tant au Canada que sur la scène internationale. L'adhésion à ce marché, auquel participe également la Californie, est un puissant outil de développement de l'économie verte. Le Québec a tout avantage à tirer bénéfice de cette position pour accélérer le passage vers une économie verte et ce, pour le plus grand bénéfice de toutes ses régions.

Si l'argent recueilli grâce au marché du carbone et versé au Fonds vert nous permet de soutenir nos ambitions de réduction de GES, la gestion de ces actifs mérite cependant d'être améliorée. L'Alliance SWITCH soutient ainsi une plus grande cohérence dans les actions gouvernementales, l'instauration de processus simplifiés, une meilleure prévisibilité pour les entrepreneurs grâce au maintien confirmé des programmes les plus performants et une meilleure reddition de comptes quant à l'efficacité des mesures pour la réduction des émissions. Entre autres, pour maximiser les retombées du marché du carbone au Québec, nous gagnerions à rendre disponibles davantage de protocoles afin de comptabiliser les réductions générées, de stimuler l'adhésion d'un plus grand nombre d'entreprises et de stimuler les investissements au Québec.

La crédibilité de la démarche du Québec en matière de réduction des émissions de GES doit s'appuyer sur l'engagement et la cohérence de l'État. À cet égard, il est essentiel que le gouvernement se dote d'une cible de réduction de ses propres émissions, assortie de mesures d'évaluation de l'impact de ses politiques publiques sur les émissions de GES. Cela assurera la cohérence de l'ensemble de ses actions et évitera des situations où les politiques ou mesures d'un ministère contrecarrent celles appuyées par le gouvernement.

Ainsi, le Québec doit, à travers la cohérence de ses politiques, s'imposer un devoir d'exemplarité. L'État québécois demeure un des principaux consommateurs de biens et de services avec des achats représentant plus de 30 milliards \$ annuellement. En y ajoutant les sociétés d'État et les municipalités, les marchés publics constituent ainsi un puissant levier pour stimuler l'industrie des technologies propres en devenant de véritables bancs d'essai technologiques et intégrateurs de celles-ci.

PROPOSITIONS

CRÉER un secrétariat émanant directement du ministère du Conseil exécutif du gouvernement du Québec pour assurer une plus grande coordination entre les différents ministères et organismes responsables de stimuler l'innovation et accélérer la transition vers une économie verte.

RÉALISER un inventaire complet des émissions de GES de l'État québécois et de ses organismes et ministères, et lui donner une cible de réduction de ses émissions cohérente avec les objectifs de l'ensemble du Québec pour 2030.

MODIFIER les paramètres d'appels d'offres des organismes publics pour intégrer les critères de performance environnementale et sociale ainsi que le coût total de possession.

RENFORCER la performance du SPEDE en développant de nouveaux protocoles québécois dans le marché du carbone et en mettant en place des incitatifs afin d'encourager l'achat de crédits compensatoires par les grands émetteurs afin de permettre l'enregistrement des réductions de GES dans le bilan environnemental du Québec.

DÉVELOPPER un processus d'appariement du capital investi par le Fonds Vert au capital investi par des gestionnaires privés afin de créer un effet de levier pour attirer des capitaux privés.

RÉFÉRENCES

ACADIA CENTRE, (2014). « L'efficacité énergétique, moteur de la croissance économique au Canada » [En ligne] http://www.ledevoir.com/documents/pdf/rapport_efficacite_energetique.pdf

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE DE RECHERCHE EN ANA-LYSE DES ORGANISATIONS - CIRANO, (2010). « Marchés publics et développement économique au Québec - Leçons des expériences européennes et nord-américaines » [En ligne] https://cirano.qc.ca/files/publications/2009RP-02.pdf

CHAIRE DE GESTION DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE, HEC MONTRÉAL, préparé pour Transition énergétique Québec, Montréal. Whitmore, J. et P.-O. Pineau, (2018). « État de l'énergie au Québec 2019». [En ligne] http://energie.hec.ca/wp-content/uploads/2018/12/EEQ2019_WEB.pdf

CONSEIL DE GESTION DU FONDS VERT, (2018). « Recommandations sur les ajustements budgétaires à apporter au Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques » [En ligne] http://www.environnement.gouv.qc.ca/cgfv/documents/Recommandations-CGFV-2018-11.pdf

CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC, (2019). « La contribution du transport des marchandises à la prospérité du Québec » [En ligne] https://www.cpq.qc.ca/fr/publications/memoires-et-etudes/la-contribution-du-transport-des-marchandises-a-la-prosperite-du-quebec/

CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC, CONSEIL PATRONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (CPEQ) ET ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC, (2018). « Économie circulaire au Québec : opportunités et impacts économiques» [En ligne] https://www.cpq.qc.ca/fr/publications/communiques-de-presse/etude-prosperite-quebec-economie-circulaire-au-quebec-opportunites-et-impacts-economiques/

ÉCONOMIE ET INNOVATION QUÉBEC - Vecteurs économie et innovation, (2019). « Le rôle crucial du secteur publique dans le développement des technologies propres » [En ligne] https://www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/vecteurs/vecteurs-actualites-

details/?no_cache=1&tx_ttnews%5Btt_news%5D=23609&tx_ttnews%5Bcat%5D=&cHash=14c7109aeb56729d7570bddd0ceb1881

ENERKEM (2019). « Gestion durable des déchets - Favoriser l'économie circulaire en fabriquant des biocarburants et produits chimiques à partir de déchets » [En ligne] https://ener-kem.com/fr/valorisation-des-matieres-residuelles/gestion-durable-dechets/

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DES TRANS-PORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFI-CATION DES TRANSPORTS, (2018). « Transporter le Québec vers la modernité » [En ligne]

https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/ministere/role_ministere/DocumentsPMD/politique-mobilite-durable.pdf

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGE-MENTS CLIMATIQUES, (2018). « Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2016 et leur évolution depuis 1990, Québec ». [En ligne]

http://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2016/inventaire1990-2016.pdf

SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNE-MENTALES CANADIENNES, (2016). « Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques Plan canadien de lutte contre les changements climatiques et de croissance économique ». [En ligne]

https://www.canada.ca/content/dam/themes/environment/documents/weather1/20161209-1-fr:pdf

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (2019). Section tarifs et amendes/Coût d'immatriculation additionnel pour les véhicules de forte cylindrée.

https://saaq.gouv.qc.ca/saaq/tarifs-amendes/immatriculation/cout-immatriculation-additionnel-vehicules-forte-cylindree/

SMART PROSPERITY INSTITUTE, (2019). « Constuction and carbon: the impact of climate policy on building in Canada in 2025 » [En ligne]

https://institute.smartprosperity.ca/sites/default/files/construction and carbon report.pdf

SWITCH, L'ALLIANCE POUR UNE ÉCONOMIE VERTE AU QUÉBEC, (2016). « Vers une société décarbonisée - Au tour du secteur des transports de faire sa part dans la lutte aux changements climatiques ». [En ligne] https://allianceswitch.ca/wp-content/uploads/2018/02/plan-action-transport_switch_final.pdf

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUÉBEC, (2018).« Conjuguer nos forces pour un avenir énergétique durable - Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023 » [En ligne]

http://www.transitionenergetique.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/plan-directeur/TEQ_PlanDirecteur_web.pdf

